



**ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 23 mai 2023
À 19 :30**

1 - OUVERTURE DE SÉANCE

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3 - ACCEPTATION L'OFFRE NÉGOCIÉ AVEC DES DIRECTIVES DE CHANGEMENT DE EXP ET LA COMPAGNIE LAFONTAINE ET FILS POUR LE PROJET DE RÉFECTION DE L'INFRASTRUCTURE SUR UNE PARTIE DE LA ROUTE 161.

4- ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 489-23 POUR DÉCRÉTER DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES CONDUITES D'EAU POTABLE ET D'ÉGOUT SUR LA ROUTE 161 ET AUTORISANT UN EMPRUNT POUR EN PAYER LE COÛT.

5- RÉPARATION DE LA CAMIONNETTE GMC

6 -PÉRIODE DE QUESTIONS

7 -CLÔTURE DE LA SÉANCE